



GEOFF ROBINS/AFP/GETTY IMAGES

## La consommation de marijuana augmente au Canada

- Tyrel Schlote
- [03/01/2022](#)

En un peu plus de deux ans, le cannabis est passé de l'illégalité à une partie régulière de la vie canadienne. Avec l'attaque du coronavirus, de nouvelles données révèlent que de plus en plus de Canadiens se tournent vers la marijuana pour faire face au stress supplémentaire. Une étude de Statistiques Canada rapporte :

À la fin de 2020, 1 Canadien sur 5 (20%) a déclaré avoir consommé du cannabis au cours des trois mois précédents, en hausse par rapport au pourcentage de 14% ayant déclaré en avoir consommé avant sa légalisation et à celui de 18% ayant déclaré en avoir consommé au cours des premiers mois suivant l'adoption de la Loi sur le cannabis (octobre 2018).

L'étude a révélé que le stress, l'ennui, la solitude et la facilité d'accès au cannabis étaient tous des raisons invoquées. L'accès à la marijuana au Canada est certainement facile, car le nombre de magasins légaux a été multiplié près de huit fois, passant de 182 à 1445 magasins entre le quatrième trimestre de 2018 et 2020.

La facilité d'accès a également augmenté la fréquence de l'usage pour ceux qui l'utilisaient déjà. L'étude a révélé que l'usage quotidien ou presque quotidien a augmenté à 7,9 pour cent en 2020 par rapport à 6,1 pour cent en 2019 et 5,4 pour cent en 2018. Parmi ceux qui l'utilisaient déjà, 34 pour cent ont dit que leur consommation avait augmenté par rapport à avant le coronavirus.

La consommation de drogues au Canada devient de plus en plus courante. Une étude réalisée en 2017, avant que la marijuana soit légalisée, a révélé que 46,6 pour cent des Canadiens ont admis en avoir consommé au moins une fois dans leur vie ; 10,4 pour cent ont admis utiliser la cocaïne au moins une fois. Près de la moitié des Canadiens (47,9 pour cent) ont admis avoir consommé une drogue légale ou illégale une fois dans leur vie pour ressentir un effet euphorique. Dans certains cas la consommation de la marijuana éclipse celle du tabac. Santé Canada a rapporté que parmi les étudiants universitaires canadiens, 33 pour cent consommaient du cannabis tous les mois et 8 pour cent tous les jours. Seulement 10 pour cent utilisaient le tabac occasionnellement, et 2 pour cent le fumaient quotidiennement.

Avec une telle consommation aussi répandue de drogues, l'acceptation gagne en popularité au Canada. Vers la fin de 2018, le Canada est devenu la première nation occidentale et la seconde nation dans le monde à légaliser l'usage récréatif de la marijuana. Aujourd'hui une majorité est en faveur de la décriminalisation de la possession de toutes drogues illégales. La province de Colombie Britannique a demandé en février au gouvernement fédéral une exemption à la loi sur les drogues afin de décriminaliser la possession de toutes les drogues illégales. En même temps, une étude de l'institut Angus Reid a révélé que 59 pour cent des Canadiens étaient en faveur de la décriminalisation des drogues. Même l'association nationale des chefs de police plaide en faveur de la décriminalisation de la possession de drogues illégales depuis l'année dernière.

Des efforts sont en cours pour modifier la structure juridique sur la façon dont la consommation de drogues est combattue au Canada. Des politiques plus accommodantes comme des sites d'injection supervisés sont mises en œuvre partout au pays. De nombreuses personnes préconisent une réforme de la police dans le traitement des incidents liés à la drogue. Bryan Larkin, président de l'Association canadienne des chefs de police, a déclaré qu'il avait été élevé à croire que « les drogues sont mauvaises et les gens qui consomment des drogues sont des criminels ». Mais la criminalisation, a rapporté *CTV News*, a affecté de manière disproportionnée les personnes marginalisées et les personnes de couleur, et il y a maintenant une prise de conscience que les dépendances sont un problème de santé mentale. « Personne ne se réveille en voulant réellement avoir une dépendance », a-t-il poursuivi.

Oui, personne ne veut être dépendant d'une substance, mais la réalité est que *les drogues sont des substances addictives*. Elles ont des effets durs et négatifs sur le corps, même si elles procurent certains plaisirs euphoriques temporaires. Personne ne nie les *effets* secondaires des drogues, mais comment les législateurs et les défenseurs des politiques tentent-ils de résoudre le problème ? En traitant les *effets* plutôt que la *cause*.

L'humanité n'a absolument pas réalisé que le domaine physique qu'elle habite est régi par la loi fondamentale de cause à effet. Le défunt éducateur Herbert W. Armstrong écrivait dans le numéro de mars 1970 de *La Pure Vérité* :

La nature a établi des lois fixes. Il existe des lois naturelles établies pour maintenir l'équilibre écologique approprié afin de maintenir la vie dans notre sol, dans notre eau, et dans notre air. L'homme, dans son ignorance instruite et sa cupidité, bouleverse cet équilibre.

Il ne peut y avoir de loi sans qu'il y ait une PÉNALTÉ. Il existe également des lois morales et spirituelles inexorables qui RÉGISSENT les relations humaines et le bonheur humain, la prospérité et l'abondance du bien-être.

L'homme semble toujours déterminé à violer toutes ces lois, qu'elles soient physiques, chimiques, morales ou spirituelles. Les lois commencent à appliquer automatiquement leurs PÉNALTÉS. C'est une question de CAUSE et d'EFFET. Alors que fait l'humanité depuis des milliers d'années ? Elle enfreint les lois—CAUSANT l'effet—la pénalité pour avoir enfreint les lois. Et ensuite, qu'est-ce que l'homme fait ? Il essaie de traiter L'EFFET. Et qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire, qu'il le réalise ou non, que l'effort de l'homme est d'empêcher que les lois de la nature lui imposent leurs PÉNALTÉS. L'homme—même dans sa science, sa technologie et sa haute éducation—semble déterminé à dire, en effet, « Dieu Tout-Puissant—s'il y a un Dieu—nous allons démontrer que vous ne pouvez pas faire fonctionner vos lois. Nous allons trouver un moyen d'empêcher la pénalité de prendre effet. »

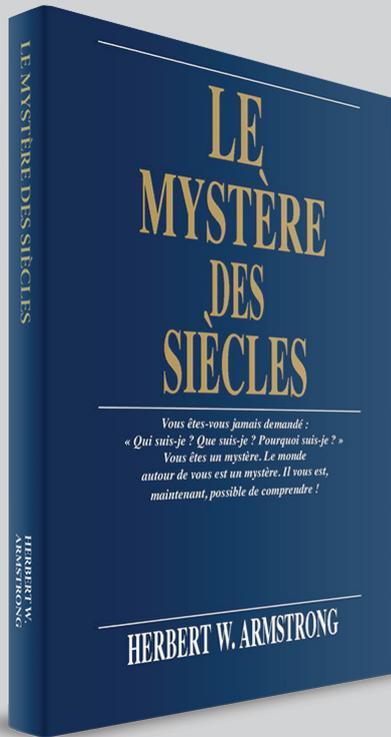
Dans tout ce monde, notre société humaine TRAITÉ L'EFFET, tout en IGNORANT LA CAUSE—OU, plus exactement, en enfreinant les lois et en essayant d'éliminer les pénalités.

Pour chaque effet maléfique, il doit y avoir une CAUSE ! L'humanité continue de se livrer, avec une vigueur toujours croissante, aux causes du crime, de la violence, des guerres, des maladies, des mariages malheureux, du divorce et des familles brisées.

Alors que le Canada donne à ses citoyens la « liberté » de consommer de la marijuana, et fait pression pour la « liberté » de posséder des drogues illégales, la réalité est que cela nous rend moins

libre. Les effets négatifs de ces décisions rendent les gens esclaves à ces habitudes addictives. La façon de résoudre le problème de la drogue est de traiter les effets : non seulement les drogues elles-mêmes, mais la culture occidentale qui en fait la promotion. Comment une nation peut-elle s'attendre à ce que ces lois sur les drogues en diminuent la consommation alors que la culture pop et les célébrités les dépeignent activement de manière positive ?

Dieu voulait que les humains soient heureux, qu'ils profitent de la vie. Jésus-Christ a dit qu'il était venu pour que l'humanité « ait la vie, et qu'elle soit dans l'abondance » (Jean 10 : 10). Mais il n'y a qu'*une seule voie* pour accomplir la vie abondante. La liberté de consommer des drogues *n'est pas* la vie abondante. Mais Dieu révèle dans Sa Parole quelle est cette voie. C'est une vie libre de dépendances, de culpabilité, de soucis et de douleurs. C'est une vie débordante de bonheur et de bénédictions. Vous pouvez en apprendre davantage au sujet de cette voie dans notre article réimprimé gratuit « [This Is the Life ! Real Abundant Living](#) » (disponible en anglais seulement).



**Téléchargez, ou  
commandez votre  
copie gratuite de**

**Le mystère  
des siècles**

**maintenant en cliquant**